



**BRUISSEMENT N° 76**  
**LETTRE D'INFORMATION DE VOTRE GDSA**  
**DU 22 DECEMBRE 2020**

Chères adhérentes et chers adhérents,

De jour en jour nous avançons dans un univers sanitaire, économique et social en perpétuel mouvement avec une constante : la privation de nos libertés.

Dans ce contexte particulièrement délétère, notre seul objectif est la survie du GDSA33 et donc celle de nos abeilles.

► *survie de nos abeilles*

En assurant coûte que coûte la distribution de lanières et de matériels anti-frelons vitaux pour elles.

Pour cela **deux dates de distribution** sont déjà définies :

\* **le samedi 6 février 2021 de 8h30 à 12h00** au magasin **NATURAPI**, 7 rue de l'Industrie 33500 **Libourne**

\* **le samedi 4 septembre 2021 de 8h30 à 12h00** au magasin **NATURAPI**, 7 rue de l'industrie 33500 **Libourne**.

► *survie du GDSA*

Le contexte juridique nous oblige à annuler l'Assemblée Générale 2021 prévue le 23 janvier 2021 à Talence. Celle-ci devait être un haut lieu de convivialité avec son repas fraternel et des animations et conférences émaillant l'après midi.

L'Assemblée va donc se dérouler de façon « distancielle » (comme ils disent à la télé) c'est-à-dire uniquement par courrier. Vous recevrez bulletin de vote, compte rendu de l'AG 2020, bulletin d'adhésion, bon de commande.....dans la première quinzaine de janvier 2021. Vous pouvez donc avoir confiance dans votre GDSA et ses capacités d'adaptation.

**Pour l'heure seule une chose importe :**

Si vous ne l'avez déjà fait, vous devez faire votre déclaration annuelle avant ce 31 décembre 2020. Vous pouvez la faire par informatique en allant sur « *Mes démarches* » sur le site du Ministère de l'Agriculture ou bien en version papier (document en pièce jointe)

Bon courage !

Meilleurs vœux pour tous et bonnes fêtes

Le GDSA33